

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Band: 18 (1910)
Heft: 6

Artikel: Un philanthrope fribourgeois
Autor: Ræmy, Ch. de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-17070>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

UN PHILANTHROPE FRIBOURGEOIS

FRANÇOIS DUC ET SON TEMPS (17...-1831)

Deux de nos plus importantes institutions fribourgeoises, le charitable grand Hôpital et la Société économique, se réclament de François Duc et le vénèrent comme un de leurs plus insignes bienfaiteurs. On sait ce qu'il a laissé, mais la vie de ce généreux citoyen est peu connue. Le *Véridique* et le *Journal* du canton, les seuls organes qui parussent à Fribourg en 1831, à l'époque où mourut François Duc, ne contiennent aucun renseignement à son sujet. L'article nécrologique n'était pas encore à la mode en ce temps-là : on se contentait des annonces mortuaires affichées au portail de St-Nicolas. C'est pourquoi, voulant reconstituer la biographie d'un excellent patriote, nous avons consulté l'histoire et nous retracerons les principaux événements auxquels François Duc fut mêlé et où il joua un rôle plus ou moins actif.

I

NÉGOCIANT ET CITOYEN

François Duc était né vers la fin du xviii^e siècle. Son père avait été reçu bourgeois de Fribourg et lui-même était marchand. Tout en soignant son négoce et amassant une jolie fortune, il s'intéressait largement aux affaires publiques et à

la prospérité du pays. Epris de liberté, d'égalité et de fraternité, il avait embrassé avec ardeur les immortels principes de 1789, que la Révolution française s'était donné pour mission de propager dans le monde entier. A l'instar d'un trop grand nombre de nos compatriotes, il n'attendait de salut pour l'Helvétie que par la grande nation, seule capable — pensait-on — de faire revivre les droits de l'homme trop longtemps foulés aux pieds sous l'ancien régime. Un autre Fribourgeois Pierre-Félix Von der Weid (Pondichéry), quoique patricien, partageait les mêmes sentiments et détestait l'oligarchie. L'un et l'autre passaient pour être les espions secrets des généraux français, avec lesquels ils correspondaient, leur indiquant les voies à suivre pour s'emparer de Fribourg et de Berne.

Déjà auparavant il s'était fondé à Paris, en 1790, un Club helvétique de plus de trois cents membres, en majorité Fribourgeois, qui travaillait activement à influencer l'opinion publique française en faveur des démocrates suisses. Ce club, présidé par l'avocat Castella, siégeait plusieurs fois par semaine, rue du Regard, dans la maison de Roulier de Sommentier. Un de ses premiers soins fut d'obtenir de l'Assemblée nationale la délivrance des compagnons du révolutionnaire fribourgeois Chenaux qui étaient depuis neuf ans détenus aux galères de Brest. De quatre qu'ils étaient au commencement, deux étaient déjà morts : l'infortuné Chappuis et le traître Rossier, qui, en assassinant son chef Chenaux, avait cru obtenir sa grâce et capter la bienveillance des patriciens. Restaient Jean-Jacques Sudan de Treyvaux et François Huguenot d'Autigny. Après qu'ils eurent été libérés, ils furent ramenés en triomphe à Paris, où l'on organisa une grande démonstration en leur honneur. Il y eut d'abord un imposant cortège où figuraient une grande partie des Suisses de la Garde royale, puis grand'messe et *Te Deum*, avec sermon patriotique prêché par le prêtre Garigoux dans

l'église des Prémontrés de la Croix-Rouge, où les chaînes des ci-devant forçats furent déposées en guise d'ex-voto. La cérémonie religieuse fut suivie d'un banquet pantagruélique. Dans la soirée on mena les héros de la fête à la Comédie française, où l'on jouait en leur honneur le drame intitulé : *L'honnête criminel*. (Cette pièce en cinq actes et en vers avait été éditée, en 1771, à Stockholm ; en 1790, elle faisait fureur à Paris, où elle obtenait un succès légitime.) Huguenot et Sudan, transformés soudain en grands hommes, subirent pendant trois jours les embrassades d'innombrables citoyens et citoyennes enthousiastes de la liberté.

Parmi les nombreuses brochures publiées à cette occasion, nous citerons : *Le triomphe des galériens patriotes* et *Lettre aux communes de la Suisse ou l'aristocratie dévoilée*, qui eurent un retentissement énorme et qui, jointes au *Tocsin fribourgeois*, firent trembler sur leurs bases les oligarchies vermoulues.

II

PROGRÈS DE LA RÉVOLUTION EN SUISSE

La révolution marchait à pas de géant. Les Français avaient déjà occupé le Pays de Vaud et l'avaient affranchi à jamais du joug de Berne. La Gruyère aussi s'insurgeait et d'accord avec les Vaudois et les Français, menaçait Fribourg. Atterré par tous ces symptômes, le gouvernement de Fribourg avait résolu, dans la nuit du 27 au 28 janvier 1798, d'octroyer à ses sujets une constitution plus démocratique et il avait chargé Louis d'Affry, plus tard landamman, d'annoncer cette nouvelle au général Ménard. Mais le comité révolutionnaire de Fribourg, se souciant peu d'une demi-concession, avait pris les devants et avait déjà délégué les citoyens Duc et Von der Weid. Sur ces entrefaites le

gouvernement fit venir à Fribourg une garnison de plus de 2000 hommes, composée en grande partie de Bernois, de Gouggisbergeois et de paysans de la Singine. Au 1^{er} mars, une division de l'armée française, commandée par Pigeon, apparut sur les hauteurs du Guintzet et somma la ville de se rendre. Il y eut quelques escarmouches où douze Schwarzenbourgeois furent tués aux avant-postes devant la porte des Etangs. Les artilleurs s'acharnaient particulièrement sur le couvent des Ursulines, dont la vaste façade blanche offrait plus de prise aux boulets et qu'ils confondaient à tort avec le collège St-Michel, repaire (disait-on) des ci-devant jésuites. La capitulation étant signée, les Français et les Vaudois entrèrent par les portes de Romont et des Etangs ou même par le Pertis, tandis que les Allemands, furieux d'avoir été trahis, sortaient par les portes de Berne ou de Bourguillon. En ville, l'enthousiasme était général. On plantait des arbres de liberté partout. Malheur aux *ci-devant* qui, en ce moment-là, passaient dans la rue. Ils étaient contraints par la foule, comme le fut un ancien militaire G., à s'agenouiller devant cet emblème de la chute définitive de l'ancien régime.

Le 3 mars, il y eut une séance du Grand Conseil, à laquelle assistait Brune, général en chef de l'armée française. On y nomma un gouvernement provisoire, présidé par le citoyen avoyer Montenach, dit le Turc. Mais comme le libéralisme de fraîche date de ce patricien paraissait suspect, il fut bientôt après remplacé par un républicain de la veille, le préfet national Déglise.

Un des premiers actes du nouveau régime, sur la proposition du citoyen Duc (23 mars), fut de rouvrir les portes du canton à quantité de patriotes qui avaient été bannis pour cause politique. Dans ce nombre figuraient certains ecclésiastiques singinois, plus ou moins compromis dans l'affaire Chenaux.

Berne n'avait pas tardé à subir le même sort que Fribourg. Malgré une résistance héroïque des Bernois, malgré la victoire de Neuenegg, dont on a dit : « Bataille gagnée, patrie perdue », la capitale du canton avait capitulé et était occupée par l'armée de Schauenbourg, le 5 mars. Là aussi la chute du patriciat fut saluée par des danses et des réjouissances populaires.

A la suite des combats livrés sur les bords de la Singine, plus de 400 blessés français et bernois avaient été transportés à Fribourg. On les soigna dans des ambulances établies au collège S^t-Michel et à Hauterive. Parmi les infirmières laïques qui, cette année-là et les suivantes, se distinguèrent le plus par leur dévouement humanitaire, on doit citer Barbe Schinner, dite Bourquet. Bien qu'elle eût dans son cœur une plus grande sympathie pour les Allemands, elle prodiguait des soins maternels à tous les malheureux sans distinction de nationalité ou de culte. L'archiduc Charles d'Autriche lui envoya en 1801 une lettre de remerciements avec onze louis, qui lui firent cependant moins de plaisir que le témoignage honorifique dont elle était l'objet.

Le 12 avril 1798, une Assemblée nationale, convoquée à Aarau, avait proclamé la République helvétique une et indivisible, avec une constitution unitaire rédigée par Ochs. La Suisse était divisée en dix-neuf cantons. Fribourg, auquel on avait rattaché Avenches et Payerne, formait le canton de Sarine et Broye. — Quand vint le moment de prêter serment au nouvel ordre de choses, un dissentiment se fit jour parmi les évêques suisses, les uns étant opposés, les autres favorables à la prestation du dit serment. — Dès la veille de l'occupation de Fribourg par les Français, Mgr Odet avait rassemblé les notables de son clergé pour les consulter sur la conduite à tenir en cette circonstance. La plupart des prêtres, — sauf le chanoine Fontaine, qui passait pour jacobin — répugnaient à toute

concession. Le Père Girard toujours prudent avait rédigé un mémoire de trente et une pages où il prouvait par le témoignage des Pères et par l'histoire que l'Eglise ne doit s'inféoder à aucun parti politique et qu'elle reconnaît tous les pouvoirs même issus de la révolution. Cette manière de voir prévalut. La cérémonie du serment civique se fit en l'église des Cordeliers, d'après une formule lue en français et en allemand par le P. Girard et approuvée par l'évêque. Au banquet officiel qui suivit la cérémonie, Mgr Odet occupait la place d'honneur et fut acclamé comme Médiateur entre l'Etat et l'Eglise. L'installation des nouvelles autorités cantonales se fit le 19 avril en la Collégiale St-Nicolas, où un sermon de circonstance fut prononcé par le chanoine Fontaine. A l'instigation des officiers français, dont il était devenu l'intime ami, il avait pris pour texte *Vous êtes tous frères* (MATH. XXIII, 8) et il fit un éloquent discours sur la fraternité.

L'enthousiasme des premiers jours ne fut pas de longue durée, et de tristes réalités lui succédèrent.

III

REVERS DE LA MÉDAILLE. — CONTRE-RÉVOLUTION.

ACTE DE MÉDIATION.

Ceux qui avaient appelé de tous leurs vœux ou provoqué par des actes l'intervention étrangère furent bientôt désillusionnés; ils ne tardèrent pas à reconnaître l'énorme faute qu'ils avaient commise.

Les Français s'étaient présentés en Suisse et déjà en d'autres pays, comme libérateurs; tel avait été, du moins en apparence, le but de toutes les guerres entreprises par la Révolution. Dans la mémorable séance du 20 avril 1792 l'Assemblée nationale, tout en déclarant la guerre aux princes, aux abus et aux privilèges, avait décrété en même

temps l'émancipation de tous les peuples. Mais les Français firent payer bien cher la soi-disant liberté qu'ils avaient apportée aux Helvétiens. Un des premiers exploits de Brune, après la prise de Fribourg, avait été de détruire l'ossuaire de Morat comme injurieux pour la « grande nation ». La Suisse dut payer ensuite une forte contribution pour frais de guerre. Le Pays de Vaud, où les Français avaient été reçus à bras ouverts, fut imposé de 700,000 livres. Les caisses publiques de Fribourg, Soleure, Berne et Lucerne furent mises à sac et l'on pillait aussi les arsenaux. Une contribution de quinze millions fut mise à la charge des patriciens suisses et une autre de un million frappa le clergé d'Einsiedeln et de Lucerne. Dans sa proclamation du 19 germinal an VI (8 avril 1798), Lecarlier avait solennellement promis d'épargner « l'homme de la nature », c'est-à-dire les paysans et les industriels, mais ceux-ci eurent également à souffrir. A côté de Lecarlier, il y avait Pigeon, Rouhière, Grugeon, Forfait et surtout le fameux Rapinat, dont le nom servit de thème à une épigramme bien connue :

La Suisse qu'on pille et qu'on ruine
Voudrait bien qu'on décidât
Si Rapinat vient de rapine,
Ou rapine de Rapinat.

Pour comble d'iniquité les Français s'attaquèrent aussi aux Petits-Cantons, dont les constitutions démocratiques ne fournissaient aucun prétexte à l'invasion. Quel besoin Schwytz, Uri et Unterwald avaient-ils qu'on leur imposât de force les immortels principes, — ce décalogue de la raison humaine, comme dit Lamartine, — qu'ils possédaient et pratiquaient déjà depuis des siècles ? L'état politique des Waldsætten eût fait l'admiration de Mably et répond à l'idéal de Platon. Là, en effet, le peuple exerce directement la souveraineté dans ses Landsgemeinden, où il soumet à un sérieux contrôle des magistrats auxquels il a confié un pouvoir aussi éphémère que

limité. Les fonctions publiques sont peu rétribuées et le pays n'est pas écrasé d'impôts. Là, on ignore le luxe et le vice est en horreur. Eh bien ! c'est à ces peuples si près de la nature que les Français déclarèrent une guerre impie ; c'est dans leurs paisibles vallées qu'ils promènèrent le fer et le feu. C'est au milieu des ruines de Stans que la charité suisse dut recueillir des centaines d'orphelins, auxquels Pestalozzi servit de père.

Disons-le encore : le gouvernement helvétique ne répondait point à ce que quantité d'esprits libéraux avaient espéré. Le Gouvernement comptait, sans doute, des hommes éminents, animés des meilleures intentions, tels que Oberlin, Legrand, Savary, Glayre et surtout Stapfer, l'ami du P. Girard. Mais la Constitution trop unitaire, en désaccord avec toutes les traditions, froissait le sentiment national. On avait aussi eu le tort de changer les anciennes bannières cantonales contre les couleurs nouvelles : jaune, vert et rouge.

Tous ces griefs provoquèrent une sourde irritation, puis des insurrections qui furent réprimées dans des flots de sang ; enfin la contre-révolution éclata en 1802 sur toute la ligne. Les troupes réactionnaires étaient commandées par Auf-der-Mauer et Bachman, tandis que celles du gouvernement helvétique avaient pour généraux Andermatt et Pierre-Félix Von der Weid. Mais, dès le 19 septembre, le Directoire avait dû fuir de Berne à Lausanne. Il y eut des combats autour de Morat et cette ville fut tour à tour prise par les Suisses allemands et reprise par Von der Weid, qui lui imposa une contribution de 40,000 francs¹.

¹ A la veille de disparaître, la République helvétique fit une dernière razzia dans les caisses de l'administration cantonale fribourgeoise, d'où par un procédé digne de Lecarlier, elle extorqua les fonds qui y restaient, soit 17,532 fr. 7 rappes. La chambre se trouva ainsi réduite à n'avoir plus que 6 francs 7 batz et 5 rappes, qui étaient heureusement restés dans la poche de son président !...

Voici quelques épisodes se rapportant à la prise de Fribourg :

Le dimanche 26 septembre 1802, une troupe de Singinois et de Suisses allemands, auxquels s'étaient joints les jeunes Charles et Philippe Von der Weid, de Römerswyl, tentèrent une attaque contre Fribourg par la porte de Bourguillon. Au milieu d'eux se trouvait M. Nicolas Gross, curé de dite localité, qui encourageait le landsturm, prêt à administrer au besoin les secours de son ministère. Soudain un coup de feu atteignit le vieil aumônier, non dans sa personne, mais dans la canne sur laquelle il s'appuyait et qui fut brisée. Aussitôt le prêtre s'affaissa et fut relevé sans blessure. Ramené à son domicile, il y mourut au bout de quelques jours des suites de la commotion qu'il avait éprouvée.

Une attaque générale fut dirigée contre Fribourg le mardi 5 octobre 1802. Notre ville fut cernée par environ 5000 confédérés allemands et romands qui occupaient les hauteurs du Schoenberg, de Bourguillon et du Guintzet. A des forces aussi imposantes, le commandant de place Clavel ne pouvait opposer qu'une garnison de 4 à 500 Vaudois. Après une vive canonnade et une lutte qui avaient duré de une heure et demie à cinq heures du soir, la place dut se rendre. Dans la soirée, le commandant Clavel, ayant pris en croupe sur son cheval le jeune Antoine Ræmy, âgé alors de neuf ans, se dirigeait vers Bertigny, maison de campagne de mon aïeul, le chancelier Tobie Ræmy, un des otages qui furent prisonniers à Chillon en 1799. A Bertigny, un plantureux souper réunissait à la même table les principaux officiers des deux armées. Ce fut là aussi qu'une capitulation fut signée entre le général assiégeant Auf-der-Mauer et l'assiégé Clavel.

Le lendemain, 6 octobre, les insurgés entraient en triomphe à Fribourg, tandis que la garnison helvétique désarmée et licenciée en sortait avec tous les honneurs de la

guerre. Un des premiers soins des vainqueurs fut d'abattre les arbres de liberté et de dévaliser la maison du général Félix Von der Weid, rue des Epouses, où fut plus tard la confiserie Moosbrugger. On tira aussi contre les fenêtres du sous-préfet national Gendre. Un gouvernement provisoire fut institué, mais de très courte durée; les vainqueurs se virent arracher leur butin, juste au moment où ils venaient de remporter la victoire. Que s'était-il donc passé? Victor Hugo va nous l'apprendre.

Ce siècle avait deux ans ! Rome remplaçait Sparte,
Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte,
Et du premier Consul trop gêné par le droit,
Le front de l'Empereur brisait le masque étroit.

* * *

Napoléon avait assisté, impassible en apparence, aux discordes qui agitaient la Suisse. Sous main il encourageait l'un et l'autre parti. Au moment le plus opportun, il intervint tout à coup. Le 4 octobre arrivait à Lausanne, porté par le général Rapp, un message du premier consul, enjoignant aux belligérants de cesser les hostilités, de rétablir le *statu quo*, et invitant les habitants de l'Helvétie à envoyer des députés à une Consulta qui se tiendrait au mois de décembre.

En cette fameuse assemblée Bonaparte tint à nos concitoyens un langage des plus sensés. Opposé tout à la fois au rétablissement des aristocraties et à l'unitarisme exagéré, il démontra que la Suisse, foncièrement républicaine, ne peut subsister qu'à l'état fédératif. C'est sur ces bases que fut élaboré l'Acte de médiation, qui procura à notre pays douze années de paix et de prospérité relative. Fribourg, en particulier, n'eut qu'à se louer du nouveau régime. Nous étions devenus un des six Vorort de la Suisse, dont Louis d'Affry fut le premier landamman. Il y eut, chez nous, en ce

temps-là, un réveil de la vie intellectuelle et des sentiments philanthropiques.

Parmi les institutions qui datent de cette époque, nous citerons : la Grande Société, née le 7 janvier 1802, club aristocratique se recrutant surtout parmi les anciennes familles décorées de la particule ; le Cercle littéraire et du commerce (1812), rendez-vous de la bourgeoisie libérale ; la Société économique et d'utilité publique (9 janvier 1813), dont le Père Girard avec Messieurs d'Épinay et de Gady furent les principaux fondateurs ; enfin la Confrérie de St-Sébastien (1814), qui a pour but de former des époux fidèles et de bons pères de famille.

Comme ombre à ce tableau, rappelons seulement l'impôt du sang que nous fûmes contraints de payer. La Suisse, devenue l'alliée de la France, dut fournir à cette puissance, à l'exclusion de toute autre, quatre régiments de 4000 hommes chacun, soit en tout 16,000. Les anciennes capitulations avaient été remplacées par un service militaire plus pénible et plus périlleux. Nous cessâmes de monter la garde aux portes du Louvre, mais nous accompagnâmes l'illustre conquérant dans toutes ses campagnes à travers l'Europe. De nombreux recruteurs parcouraient incessamment les villes et les villages. Par les promesses ou par les menaces, par de copieuses libations ou par l'appât de l'or, ils approvisionnaient de chair à canon les armées impériales. Un jeune homme avait-il commis des fredaines, s'était-il rendu impossible dans sa famille ou dans son milieu ? sa suprême ressource était d'entrer au régiment. La caserne était devenue en quelque sorte le déversoir de toute l'écume sociale.

Plusieurs de nos concitoyens se distinguèrent néanmoins sous les drapeaux de Napoléon et rentrèrent au pays avec de nobles blessures et des décorations. Nous en avons connu quelques-uns de ces respectables grognards, entre

autres le général Jean de Schaller et le major Albiez, dont les récits parsemés d'anecdotes charmaient notre jeunesse. Combien d'autres militaires suisses disparurent, surtout dans la guerre de Russie, sans qu'on ait jamais su la date ni les circonstances de leur mort !

(*A suivre.*)

Ch. DE RÆMY,
curé de l'Hôpital de Fribourg.

OTHON I^{er}, SIRE DE GRANDSON

(*D'après un récent ouvrage anglais.*)

Travail lu à la Société d'histoire du canton de Berne,
le 11 mars 1910.

(Suite.)

VIII^{me} CROISADE. EMPLOIS, MISSIONS, DÉPART POUR LA DERNIÈRE CROISADE, 1268-1291

On sait peu de choses sur les premières années de service d'Othon de Grandson auprès du prince Edouard; on le trouve en Sicile avec lui, le 15 janvier 1271, alors que la flotte désemparée des Croisés ramenait en France la dépouille du roi Louis IX. Seuls les Anglais firent voile pour la Palestine où ils débarquèrent le 9 mai.

C'est à St-Jean-d'Acre qu'un attentat dirigé contre l'héritier du trône d'Angleterre, 18 juin 1272, mit à l'épreuve le dévouement de son chevalier Othon, qu'il institua alors son exécuteur testamentaire. Rentrés ensemble en Occident, ils traversèrent l'Italie, la Savoie, et assistèrent à cet étrange tournoi qui porta le nom de la « petite guerre de Châlon ». Bien que Henri III fût mort depuis plusieurs mois, Edouard, au lieu de se rendre directement en Angleterre, passa par ses terres de Gascogne, où Othon lia connaissance avec Jean